

OFFRE SANTÉ LABELLISÉE UNIDIS LES INDUSTRIES DU PAPIER CARTON

BULLETIN INDIVIDUEL D’AFFILIATION DU SALARIÉ au Contrat collectif Frais de santé à adhésion obligatoire

N° de gestion du contrat (obligatoire)

N° de groupe assurés (obligatoire)

Pour connaître vos N° de gestion du contrat et de groupe d'assurés, veuillez prendre contact avec votre correspondant entreprise.

N° d'adhérent (réservé à la mutuelle)

Cachet de l'entreprise (obligatoire)

Affiliation Date d'effet / / 20

Modification Date d'effet / / 20

Modifications administratives* Changement d'option Résiliation de la famille (motif à préciser)

* sous réserve de la production des justificatifs prévus

INFORMATIONS

Relatives au salarié

Civilité M. M^{me} Nom Prénom

Adresse Code postal |.....|

Commune Tél. |.....| |.....| |.....| |.....| Tél. portable |.....| |.....| |.....| |.....|

E-mail (en majuscule) En cochant cette case, j'accepte de recevoir par courrier électronique des informations et des offres promotionnelles de la part de ma mutuelle.

Date d'embauche / /

Situation familiale Marié(e) Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e) Concubin(e) Pacsé(e) séparé(e) de corps judiciairement

Relatives à votre employeur

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse : N° de contrat et/ou SIREN :

NIVEAU DE COUVERTURE

En complément des garanties souscrites par votre employeur, vous pouvez étendre cette garantie à vos ayants droit et/ou la renforcer en cochant la case désirée.

Si vous étendez les garanties de base conventionnelles à vos ayants droit, la sur-complémentaire choisie pour vous même s'appliquera obligatoirement aux ayants droit couverts sur votre régime de base.

	Cotisations			
	Régime de base (choisi par l'entreprise)		Option 1	Option 2
	Régime général	Régime Alsace-Moselle		
Salarié			+ 0,57 % PMSS	+ 0,87 % PMSS
Conjoint	1,36 % PMSS	0,94 % PMSS	+ 0,57 % PMSS	+ 0,87 % PMSS
Enfant*	0,69 % PMSS	0,48 % PMSS	+ 0,37 % PMSS	+ 0,46 % PMSS

Valeur PMSS 2016 = 3 218 €

* Gratuité à partir du 3^{ème} enfant à charge

	Cotisations		
	Régime Option 1 (choisi par l'entreprise)		Option 2
	Régime général	Régime Alsace-Moselle	
Salarié			
Conjoint	1,93% PMSS	1,51% PMSS	0,30% PMSS
Enfant*	1,06% PMSS	0,85% PMSS	0,09% PMSS

	Cotisations	
	Régime Option 2 (choisi par l'entreprise)	
	Régime général	Régime Alsace-Moselle
Salarié		
Conjoint	2,23% PMSS	1,81% PMSS
Enfant*	1,15% PMSS	0,94% PMSS

Choix éventuel du salarié : Option 1 Option 2

A cet effet, vous devrez joindre un mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé.

